

## **Conseil de l'UFR**

### **Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines**

**Séance du 04 juillet 2024**

**Compte rendu n° 29**

**Etaient présents à l'ouverture de la séance :**

<b>COLLÈGE A</b>
Mme Florence BANCAUD
M. Jean-Pierre BRACCO
M. Arnaud BROTONS (procuration à M. Jean-Pierre BRACCO)
Mme Emmanuèle CAIRE
M. Guy GIMENEZ (procuration à M. Jean-Pierre BRACCO)
Mme Sophie HERMENT
M. Guy LE THIEC
Mme Sylvie REQUEMORA (procuration à Mme Florence BANCAUD)
M. Raffaele RUGGIERO
M. Tristan VIGLIANO (procuration à Mme Malika ASSAM)
<b>COLLÈGE B</b>
Mme Valérie ANDRÉ
Mme Malika ASSAM
Mme Hélène AURIGNY
Mme Hye gyeong DE CRESCENZO
Mme Alice FABRE
Mme Sophie NEZRI-DUFOUR
M. Mohamed OUERFELLI
Mme Catherine TEISSIER
<b>COLLEGE IATSS</b>
M. Samba DIOP (jusqu'à 10h40) (procuration à Mme Christine JOLLOIS)
Mme Christine JOLLOIS
Mme Nathalie KATCHDOURIAN (procuration à Mme Sandra LUDWIG)
Mme Sandra LUDWIG
Mme Marie Christiane MIRTILLO
Mme Carole VITALI
<b>COLLÈGE USAGERS</b>
M. Leonardo PEREZ (procuration à M. Mohamed OUERFELLI)
<b>PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES</b>
Mme Aurélie BIANCARELLI (procuration à M. Guy LE THIEC)
M. Pierre-Emmanuel CASANOVA (procuration à M. Guy LE THIEC)
M. Sylvain DI GIOVANNI (procuration à Mme Valérie ANDRE)
M. Philippe VIDOR (procuration à Mme Sandra LUDWIG)
<b>INVITES</b>
M. Fabrice GUILLAUME
M. Fabrice PELLERIN
M. Jean-Philippe POTIER
Mme Linda ZAOUI

**29 membres présents ou représentés : le quorum de 20 est atteint.**

**M. Le Thiec**, Directeur de l'UFR ALLSH, ouvre la séance à 10h.

**Ordre du jour :**

1. Présentation de l'équipe décanale
2. Validation du compte rendu du CUFR du 13/06/24 (délibération)
3. Informations diverses :
  - Master MEEF
  - Arbitrage sur l'enveloppe d'heures complémentaires
  - Installation de distributeurs
  - Fête des personnels – 8 juillet 2024
4. Examen des candidatures pour la fonction de responsable scientifique de la plateforme universitaire de données
  - Présentation de la mission (invitée, Madame Isabelle Blöss-Widmer, actuelle responsable) (délibération)
5. Maquettes de formation (délibération)
6. Calendrier pédagogique universitaire 2024/2025 (délibération)
7. Fiche projet Relations Internationales : Université nationale de musique de Bucarest (délibération)
8. Questions diverses

**MM. Le Thiec et Potier** présentent les modifications de l'ordre du jour :

- Report de la validation du compte rendu du conseil d'UFR du 13 juin 2024, dans l'attente de la présence de Mme Poplimont qui a présidé de cette séance.
- Report de l'examen des candidatures pour la fonction de responsable scientifique de la plateforme universitaire de données, dans l'attente d'une concertation avec la MMSH également impliquée dans la gestion de cette plateforme.
- Report du vote de la fiche projet Relations Internationales : Université nationale de musique de Bucarest, à la séance du 11 juillet 2024, afin que la vice-directrice chargée des relations internationales, Mme Nuria Gala Pavia, soit présente.

Concernant le report du conseil restreint initialement prévu le 11 juillet, **M. Le Thiec** s'est assuré que cela n'aura pas d'incidence sur le versement des heures complémentaires, qui se fera en principe sur la paie du mois de novembre.

**Mme Vitali** souhaite que les enseignants-chercheurs soient sensibilisés à l'importance de faire remonter leurs services auprès des bureaux d'appui à la pédagogie.

M. Le Thiec précise que ce retard est dû à la saisie des stages et des soutenances dans ARES.

### **1. Présentation de l'équipe décanale**

**M. Le Thiec** présente une partie de son équipe, les autres membres n'ayant pas pu se libérer :

- M. Fabrice Guillaume, directeur-adjoint chargé des affaires générales et institutionnelles
- M. Mohamed Ouerfelli, directeur-adjoint chargé de la vie étudiante
- M. Fabrice Pellerin, directeur-adjoint chargé des moyens et du budget

Mmes Nuria Gala Pavia et Jade Nguyen, respectivement directrice-adjointe chargée des relations internationales et directrice-adjointe chargée de la Recherche, se présenteront lors de la séance du 11 juillet 2024.

En raison de la vacance de la direction-adjointe à la formation, M. Le Thiec en assure l'intérim.

**M. Le Thiec** présente une des chargées de missions, Mme Hélène Aurigny, qui est également élue au conseil. Mme Aurigny est chargée de la mission conditions de travail.

Mme Bancaud souhaitait connaître les permanences prévues par les différentes vices directions. **M. Le Thiec** précise qu'une communication est en cours d'élaboration et précisera ces permanences.

**M. Le Thiec** précise qu'une première réunion avec les directions de départements est prévue le 10 juillet, sans cette fois-ci l'invitation des responsables de BAP.

### **2. Validation du compte rendu du CUFR du 13/06/24 (délibération)**

Report du point au conseil du 11 juillet 2024.

### **3. Informations et questions diverses**

Questions diverses :

M. Le Thiec demande si des membres ont des questions diverses. Aucune demande n'est faite.

#### Informations diverses :

- Master MEEF

**Mme André** tient à faire part des incertitudes qui subsistent quant à la réforme du master MEEF et des INSPE. Il semblerait qu'un décret doit être publié le 9 ou le 11 juillet relatif aux modalités d'application de cette réforme. Plusieurs présidents d'université ont demandé le report de cette réforme à la rentrée 2025.

Le but de cette réforme est de rendre plus attractives ces formations et ces métiers, avec un passage du concours dès la fin de la L3 et l'embauche en tant que fonctionnaires des étudiants en M1 et M2.

Les craintes au niveau de l'UFR sont d'une part une baisse des effectifs mais aussi la difficulté de former les étudiants l'année prochaine sur 2 types de concours différents.

**Mme André** s'inquiète également de la convention liant AMU à l'INSPE en cours de signature.

**Mme Caire** précise que l'avenir des INSPE et leur rattachement aux universités n'est pas encore bien défini.

**Mme Nezri Dufour** indique que le responsable du CAPES d'italien a demandé la modification de la maquette de L3 avec l'intégration de cette réforme.

**Mme Bancaud** pense que l'INSPE n'a pas les forces vives pour assurer les conséquences d'une telle réforme et souhaiterait qu'un chargé de mission soit mandaté pour les relations avec l'INSPE.

**M. Ruggiero** pense que cette réforme est irresponsable en particulier dans le contexte actuel des restrictions budgétaires et de baisse du nombre d'enseignants-chercheurs.

**Mme Aurigny** souhaiterait savoir si un cadrage AMU va être prévu car cette réforme implique plusieurs UFR.

**M. Le Thiec** propose de faire remonter ces inquiétudes auprès du président et de préparer une motion qui sera votée lors d'un prochain conseil.

**M. Le Thiec** précise également que l'INSPE ne reverse aucune compensation financière pour les heures effectuées dans ses formations par les enseignants de l'UFR.

**Mme Bancaud** demande à ce que la directrice de l'INSPE soit invitée au conseil.

- Arbitrage sur l'enveloppe d'heures complémentaires

**M. Potier** explique que lors de sa venue le 1<sup>er</sup> juillet, la vice-présidente formation a présenté la nécessité pour toutes les facultés d'AMU de faire dès cet été des économies. Ainsi, une économie de 7,5 % sur l'enveloppe d'heures complémentaires doit être réalisée, ce qui représente une somme d'environ 200 000 euros au niveau de l'UFR.

Missionnés par la nouvelle équipe décanale, les services administratifs de l'UFR et en particulier la direction administrative et le service RH se sont mis en quête de différentes possibilités en la matière. Mme Sarkissian, responsable du service RH, a constaté que l'enveloppe annuelle des HCC connaissait une sous consommation lors des 3 dernières années. Une solution pourrait donc consister à diminuer temporairement cette enveloppe de HCC pour 2024 L'équipe décanale venant tout juste de se saisir de ce dossier, a validé cette solution, tout en demandant à la présidence d'AMU de faire valoir une clause de « revoyure » pour en rediscuter les modalités. **M. Le Thiec** explique que la sous-consommation constatée correspondant parfaitement à l'économie demandée, l'effort demandé par AMU a donc été accepté. Par contre, il va falloir rester vigilant lors de la mise en œuvre de la nouvelle offre de formation.

**Mme Caire** s'interroge à propos de cette sous-consommation. **M. Potier** explique qu'au niveau d'AMU, la détermination des enveloppes pour tous les UFR est faite à partir de modèles théoriques et qu'il peut exister des écarts temporaires.

**Mme Vitali** souhaiterait savoir ce que comprennent réellement les heures complémentaires. Ce sont des éléments primordiaux pour la définition des services. **M. Potier** communiquera ultérieurement les éléments précis.

**M. Ouerfelli** tient à rappeler le contexte politique de ces demandes d'économies qui sont dues en partie à l'augmentation du point d'indice non compensée par l'Etat.

- Installation de distributeurs

**MM. Potier et Le Thiec** précisent que des travaux d'adduction d'eau et d'achat des machines sont en cours. **Mme Fabre** tient à remercier l'équipe décanale précédente qui a initié ce projet.

Concernant les fermetures des restaurants et cafétérias du CROUS, **M. Le Thiec** a constaté que le CROUS ne communique pas les dates d'ouverture et fermeture de ses points de restauration à AMU et les 2 CROUS du site aixois ne se coordonnent pas sur leurs dates de fermeture.

- Fête des personnels – 8 juillet 2024

**M. Le Thiec** précise que c'est une tradition qu'il souhaite perpétuer. Il indique également que cette fête va être l'occasion de célébrer les départs à la retraite et les personnels quittant l'UFR suite à un changement d'affectation.

- Proposition de motion

**M. Ouerfelli** propose une motion pour réaffirmer la position du conseil quant au scrutin national du 7 juillet.

**M. Ruggiero** demande si c'est la norme qu'une institution prenne position contre un parti élu à l'assemblée nationale.

**M. Le Thiec** rappelle que les institutions françaises ont la liberté d'expression.

Un débat s'instaure pour amender le texte.

Texte de la motion : « Le Conseil d'UFR ALLSH, réuni en séance plénière le jeudi 4 juillet 2024, appelle toute la communauté universitaire à un sursaut citoyen pour empêcher l'extrême droite antisémite, xénophobe et raciste de remporter la majorité absolue à l'Assemblée nationale. Sa vision réactionnaire et liberticide pour l'ESR représente une menace aussi bien pour la circulation des savoirs et des personnes.

L'UFR ALLSH défend l'indépendance du service public, de l'enseignement supérieur, l'autonomie de la recherche et la liberté académique et pédagogique de celles et ceux qui sont en charge de la formation de la jeunesse, ainsi que les conditions du vivre ensemble.

En conséquence, le Conseil d'UFR appelle à voter pour les candidats respectant les valeurs humanistes et républicaines les mieux placés pour battre le Rassemblement National et offrir une alternative sociale et politique, qui redonne de l'espoir et tranche avec des politiques néolibérales et antisociales désastreuses menées ces dernières années et qui ont fait le lit de l'extrême droite.

Entre les héritiers de Pétain et ceux de la Résistance et des droits de l'Homme, nous ne devons pas hésiter, et empêcher l'extrême droite d'accéder au pouvoir. »

**Vote** de la motion : unanimité (29 votants)

#### **4. Examen des candidatures pour la fonction de responsable scientifique de la plateforme universitaire de données – Présentation de la mission (invitée, Madame Isabelle Blöss-Widmer, actuelle responsable) (délibération)**

Point reporté.

#### **5. Maquettes de formation (délibération)**

**Mme Zaoui** précise que toutes les maquettes ont été rentrées dans l'outil PACOME, même s'il reste quelques ajustements mineurs à réaliser.

**M. Potier** explique que la direction d'AMU a besoin d'un vote formel de l'ensemble des maquettes qui seront présentées et votées lors de la CFVU du 8 juillet prochain.

**M. Le Thiec** tient à remercier les équipes pour le travail réalisé dans PACOME. Il rappelle également que la direction d'AMU a réitéré la possibilité de modifications de l'offre de formation après sa mise en œuvre à la rentrée.

**Vote** des maquettes de formation : 28 pour et 1 abstention (29 votants)

#### **6. Calendrier pédagogique universitaire 2024/2025 (délibération)**

**M. Potier** explique que le calendrier de l'UFR a été, avant le vote de la CFVU, incrémenté avec les calendriers des autres UFR. La CFVU a voté contre la proposition de calendrier de l'UFR et a demandé des modifications.

**M. Le Thiec** rappelle les raisons qui ont poussé, lors du conseil du 13 juin 2024, les membres à voter contre ces demandes de modifications : étudiants ne pouvant pas mettre fin à leur bail locatif, ne pouvant pas commencer un contrat de travail, entre autres. Toutefois les choix des modalités de contrôle des connaissances peuvent influencer et réduire les épreuves de la deuxième chance.

**Vote** du calendrier pédagogique universitaire 2024/2025, modifié en fonction des recommandations de la CFVU : unanimité (29 votants)

#### **7. Fiche projet Relations Internationales : Université nationale de musique de Bucarest (délibération)**

Point reporté

#### **8. Questions diverses**

- Mme Vitali souhaite savoir si M. Ouerfelli va également s'occuper de la mission handicap. M. Le Thiec précise que cela fait parti des charges de son vice-décanat mais qu'il sera épaulé par un chargé de mission.

**M. Le Thiec** lève la séance à 13h20.

La présentation Power Point projetée en séance est annexée au présent compte-rendu.